



**PRÉFET
DE LA MARNE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires

Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT)

Un outil opérationnel pour
restaurer la qualité de l'eau et préserver la ressource pour la
Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise.

Édito

Restaurer les masses d'eau et préserver la ressource, tant du point de vue qualitatif que quantitatif est un défi à relever collectivement, en particulier dans le contexte de changement climatique que nous connaissons.

Ce document synthétise les pressions qui s'exercent sur les milieux aquatiques et recense les actions de l'ensemble des acteurs du territoire engagés

pour le retour au bon état de ces masses d'eau.

Parmi ces acteurs, les intercommunalités jouent un rôle clef.

D'une part, elles agissent pour réduire voire supprimer les pressions qui s'exercent sur les eaux de surface et souterraines, et, d'autre part, elles engagent des actions, objet de ce PAOT, visant à reconquérir les milieux.

Je veux saluer ici cet engagement, essentiel pour répondre à ces enjeux et remercier tous les acteurs (EPCIs, gémapiens, syndicats de rivière, communes, Agence de l'Eau Seine-Normandie...) qui partagent et déclinent ce plan d'actions.

Henri PRÉVOST,
Préfet de la Marne

Origines du PAOT

DCE



1 Réglementation européenne, la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) entre en vigueur en 2000. La DCE a pour objectif le retour au bon état des masses d'eau de surface et souterraines.

La DCE visait le retour au bon état des masses d'eau à l'horizon 2015, mais l'objectif n'est pas atteint. Le cycle 2022-2027 est le dernier pour l'atteindre.

SDAGE



2 Pour répondre à la DCE, les objectifs assignés aux masses d'eau (petits bassins versants) et leurs échéances sont définis dans des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Ces plans de gestion sont établis à l'échelle des grands bassins.

Le département de la Marne est inclus entièrement dans le bassin Seine-Normandie.

PdM



3 Les Programmes de Mesures (PdM), qui découlent des SDAGE, donnent les grandes orientations en matière d'actions à réaliser à l'échelle des unités hydrographiques. Ils sont validés par le Préfet de bassin pour une durée de six ans.

Le département de la Marne est soumis au PdM du bassin Seine-Normandie.

PAOT



4 Le PdM est décliné en actions concrètes dans le Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT). Le PAOT est élaboré par les services de la MISEN après concertation avec l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire (EPCIs, gémapiens...).

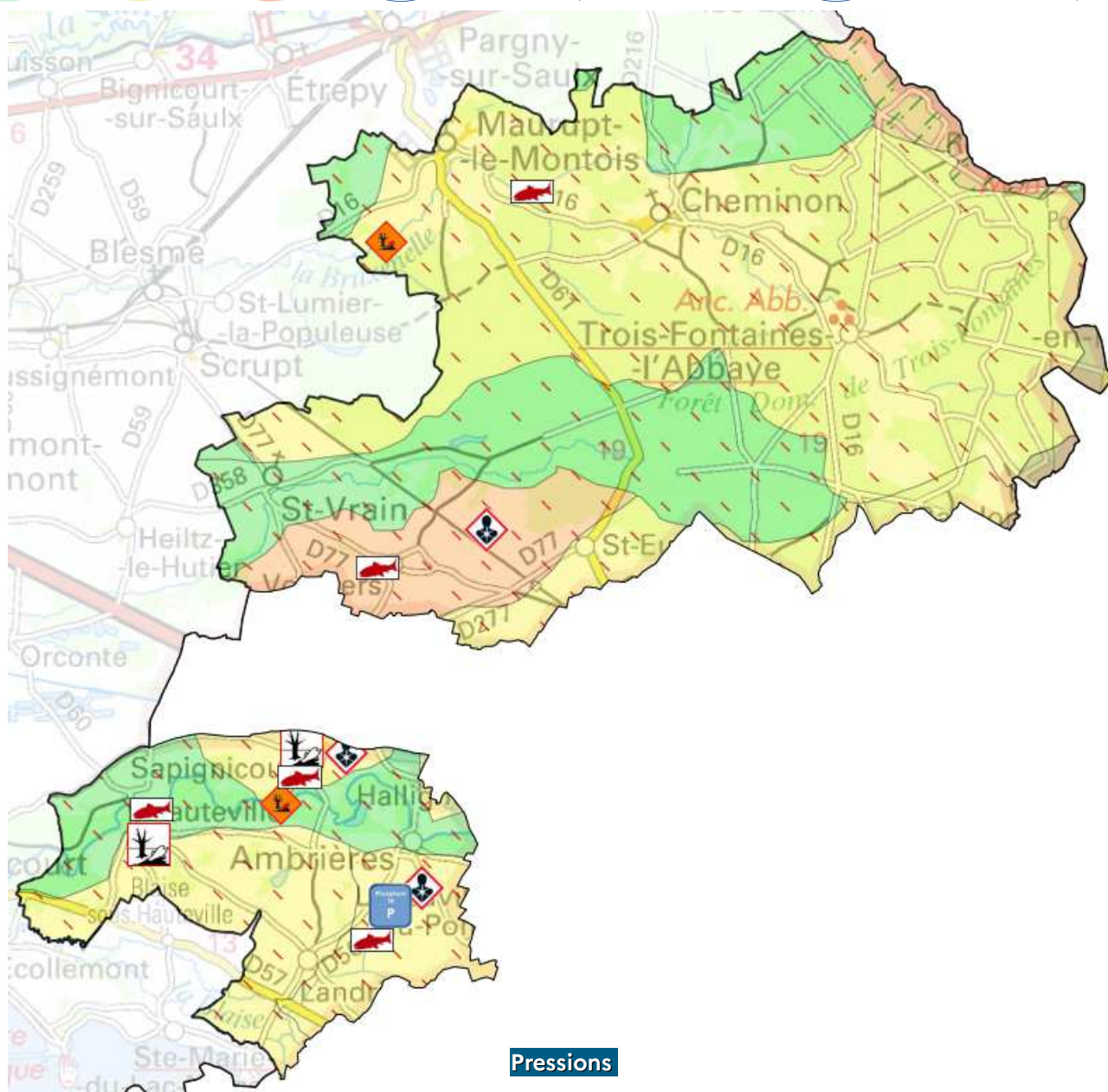
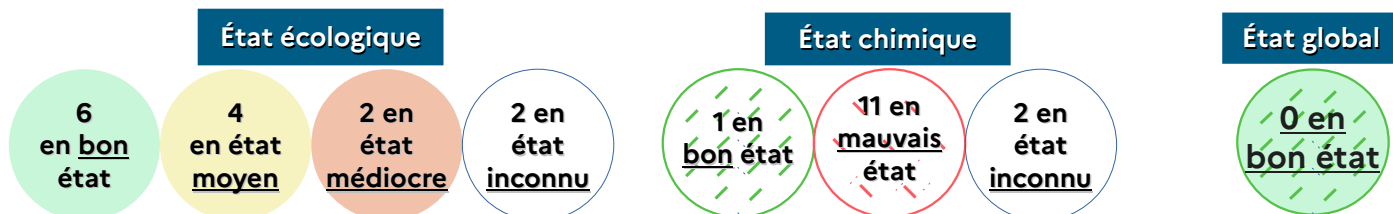
Dans la Marne, le PAOT 2022-2027 a été approuvé le 29 novembre 2022.

État des masses d'eau de surface et pressions associées

Pour être en bon état, une masse d'eau de surface doit être à la fois en bon état écologique et en bon état chimique.

Bon état écologique : biologie (organismes aquatiques) et physico-chimie (PH, oxygène, salinité...) satisfaisantes.

Bon état chimique : concentration inférieure aux seuils de certains métaux, hydrocarbures, solvants...



Hydromorphologie



Phytosanitaires



Phosphores



Micropolluants



Macro-polluants

Actions sur les masses d'eau de surface

Les actions mises en œuvre ont pour principal objectif le retour au bon état des masses d'eau. Elles recouvrent une multitude de domaines, de la lutte contre l'érosion des sols à la restauration de la continuité écologique en passant par l'assainissement.

9 actions, ventilées comme suit :



Réseaux assainissement
< 2000 E.H. ²



Mise en conformité
STEU ¹



Mise en œuvre d'un
plan d'actions



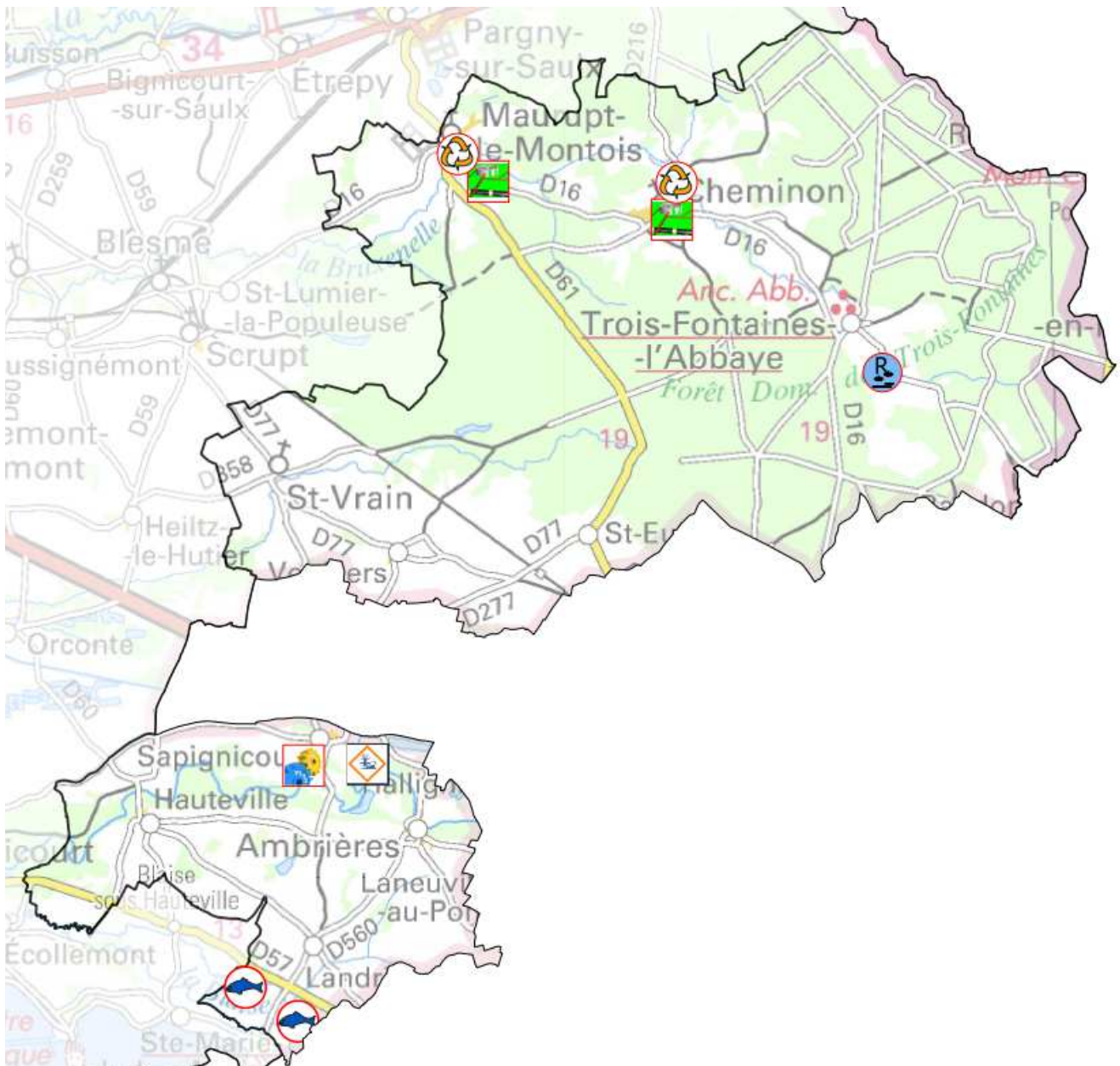
Restauration
continuité écologique



Dépollution et maintien
des performances



Restauration classique
milieux aquatiques



État des masses d'eau souterraines et pressions associées

Pour être en bon état, une masse d'eau souterraine doit être à la fois en bon état chimique et en bon état quantitatif.

Bon état chimique : concentration inférieure aux seuils de certains métaux, hydrocarbures, solvants...

Bon état quantitatif : volumes prélevés ne dépassant pas la capacité de renouvellement et préservant l'alimentation en eau des écosystèmes de surface.

La totalité du département de la Marne est classé en zone vulnérable Nitrates et 22 captages sont concernés par le pré-contentieux européen sur les Nitrates.

État chimique

2 en bon état

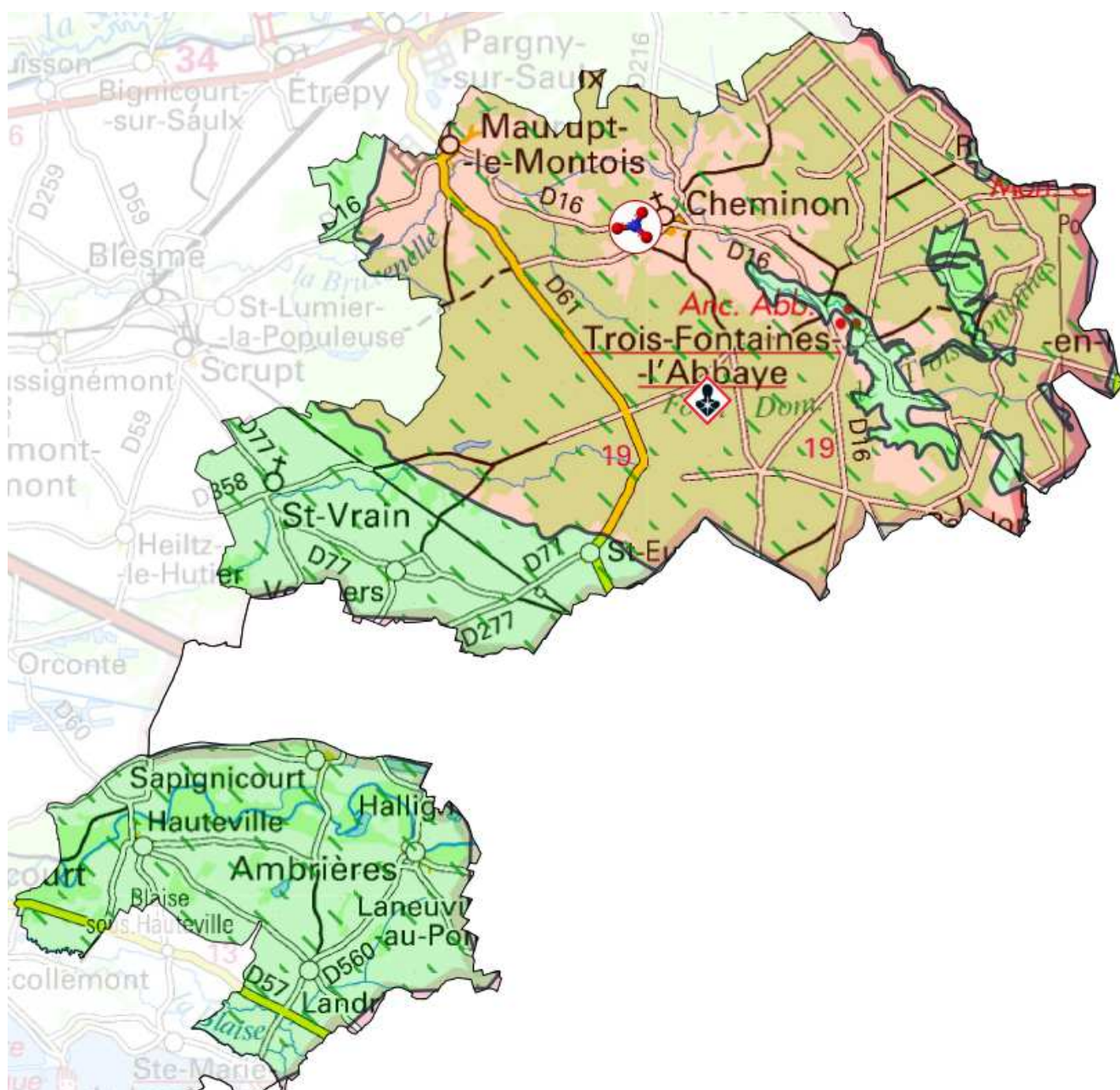
1 en état médiocre

État quantitatif

3 en bon état

État global

2 en bon état



Pressions



Nitrates



Phytosanitaires

Actions sur les masses d'eau souterraines

Les pressions exercées sur les masses d'eau souterraines du département de la Marne sont multiples. **Pour y faire face, des actions en lien notamment avec les aires d'alimentations de captages** et leurs captages prioritaires ou sensibles associés sont mises en œuvre. Ces actions sont cartographiées ci-après et réparties selon les masses d'eau auxquelles elles sont rattachées.

5 actions, ventilées comme suit :



Élaboration d'un plan d'actions AAC¹



Mise en œuvre de pratiques pérennes



Réduction de fertilisants au-delà de la directive Nitrates

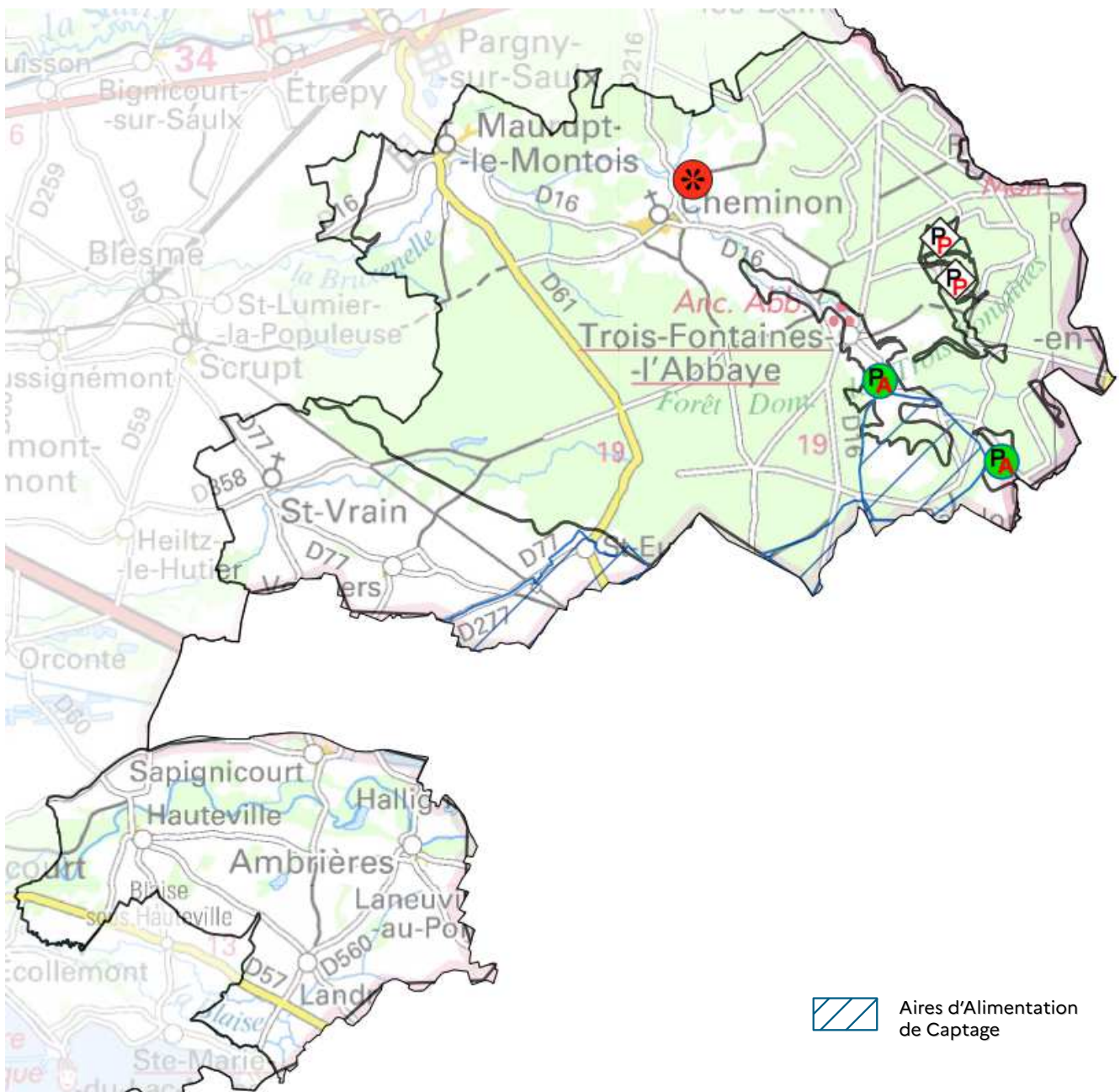


Tableau récapitulatif des actions sur les masses d'eau de surface recensées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise.

NOM_M_EAU	ACTION	PILOTE	MAITRE_OUV	AVANCEMENT
Fossé Charles Quint	Mise en œuvre du plan d'actions érosion	AESN	Commune/ EPCI/ASA/ GEMAprien	
La Blaise du confluent du ruisseau de Prele (exclu) au confluent de la Marne (exclu)	Travaux RCE à Landricourt (ROE 54774)	DDT	SMBMA	
La Blaise du confluent du ruisseau de Prele (exclu) au confluent de la Marne (exclu)	Travaux RCE à Landricourt (ROE 54778)	DDT	SMBMA	
La Marne du confluent du Ruisseau de Chevillon (exclu) au confluent de la Blaise (exclu)	Aménagement, suppression ou gestion des ouvrages qui contraignent la continuité écologique _ Travaux RCE à Saignicourt (ROE 2126 barrage)	DDT	SMBMA/S3M	
La Marne du confluent du Ruisseau de Chevillon (exclu) au confluent de la Blaise (exclu)	Ouvrage de dépollution et technologie propre - entreprise Bayard	DREAL	Exploitant de l'ICPE	
La Bruxenelle de sa source au confluent de la Saulx (exclu)	Travaux de renaturation de cours d'eau	AESN	Syndicat du Perthois	
La Bruxenelle de sa source au confluent de la Saulx (exclu)	Travaux de réhabilitation des réseaux à Cheminon à la suite de l'étude diagnostic	DDT	CA St-Dizier Der, Blaise	initié
La Bruxenelle de sa source au confluent de la Saulx (exclu)	Travaux de reconstruction d'une nouvelle STEU à Cheminon à la suite de l'étude diagnostic	DDT	CA St-Dizier Der, Blaise	initié
La Bruxenelle de sa source au confluent de la Saulx (exclu)	Réhabilitation des réseaux à Maurupt-le-Monthois à la suite de l'étude diagnostic	DDT	CA St-Dizier Der, Blaise	initié
La Bruxenelle de sa source au confluent de la Saulx (exclu)	Réhabilitation de la STEU de Maurupt-le-Monthois à la suite de l'étude diagnostic	DDT	CA St-Dizier Der, Blaise	initié

Tableau récapitulatif des actions sur les masses d'eau souterraines recensées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise.

NOM_ME	ACTION	PILOTE	MAITRE_OUV	AVANCEMENT
CALCAIRES TITHONIEN KARSTIQUE entre Seine et Ornain	051_Mettre en place des pratiques pérennes_BSS000RYEZ	AESN		
CALCAIRES TITHONIEN KARSTIQUE entre Seine et Ornain	051_Mettre en place des pratiques pérennes_BSS000RYEY	AESN		
CALCAIRES TITHONIEN KARSTIQUE entre Seine et Ornain	051_Elaboration plan d'action AAC_BSS000RYEZ	AESN		
CALCAIRES TITHONIEN KARSTIQUE entre Seine et Ornain	051_Elaboration plan d'action AAC_BSS000RYEY	AESN		
ALBIEN-NEOCOMIEN LIBRE entre Seine et Ornain	051_Réduction des apports de fertilisants - Au-delà de la Directive nitrates	AESN		

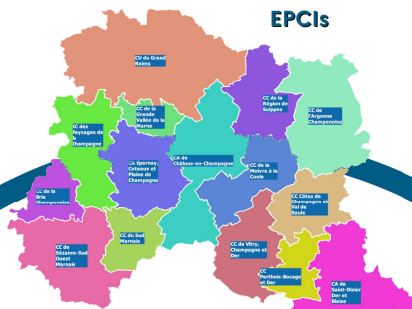


**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

EPCI's



Gémapiens*



Communes



**Retrouver le bon état
des masses d'eau :
L'objectif commun des
acteurs du territoire**

Services de l'État

**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence de l'eau

**eau
seine
NORMANDIE**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

* acteurs qui assurent la compétence de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations

Préfecture de la Marne

17-19 rue Carnot
51000 Châlons-en-Champagne

**Direction départementale des territoires
de la Marne**

40 boulevard Anatole France
51022 Châlons-en-Champagne Cedex

Directeur de publication :

Sylvestre DELCAMBRE

Mise en page :

Marie GAELLE, en lien avec la DDT 52

Conception technique, rédaction :

DDT51/SE/Philippe BIERMANN

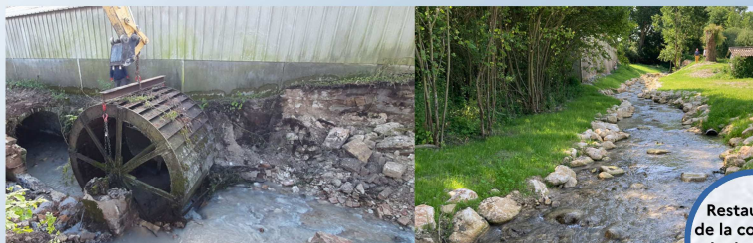
Crédit photos :

- SMAVAS ;
- SIABAVES.

Un contact à votre écoute :

Philippe BIERMANN (03 26 70 81 78)
ddt-se-pe@marne.gouv.fr

Actions (avant-après) réalisées dans le département de la Marne.



Restauration
de la continuité
écologique à
Somme-Yèvre



Reméandrage,
renaturation
à Jonchery-
sur-Vesle

Des outils pour aller plus loin : [Data_Grand_Est_Tableau_Outil_visualisation](#) / [Outil_cartographique_actions_PAOTs_Grand_Est](#)